



BRUYERE
IMMOBILIER

Honoraires à la charge de l'acquéreur

Jusque 50 000€	8% TTC du prix de vente
De 50 000€ à 100 000€	7% TTC du prix de vente
De 100 000€ à 150 000€	6% TTC du prix de vente
Plus de 150 000€	5% TTC du prix de vente

Forfait minimum de 4 000€ TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20% , ils comprennent les prestations de visites, de négociation du dossier de vente

Barème actualisé au 02.03.21